

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté Égalité Fraternité

IDENTIFICATION

M AUBERT PATRICK 440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT FRANCE Pour le compte de : SARL AUTOPASSION 440 RUE DU CALIDON

01440 VIRIAT

N° d'adhérent: 20113540258383

N° SIREN: 535 187 363 Régime d'imposition: Réel normal Période déclarée: Décembre 2023 Date limite de dépôt: 24/01/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310–CA3 (applicable à compter du 01/01/2023)



(Applicable à compter du 01/01/2023)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

SI VOUS ÊTES REDEVABLE DES TAXES OU REDEVANCES SUIVANTES, VEUILLEZ ACTIVER LE BOUTON CORRESPONDANT

TVA sur les importations

TVA sur les produits pétroliers

 \supset

Régularisation des taxes intérieures de consommation

 \bigcirc

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXEES (HT)

A1	Ventes, prestations de services	85 158
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	18 144

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

Opé	rations réalisées en France Métropolitaine	Base hors taxe	Taxe due
08	Taux normal 20 %	85 158	17 032
Impo	ortations		
I1	Taux normal 20 %	18 144	3 629
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		20 661
TVA	DÉDUCTIBLE		
20	Autres biens et services		5 790
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)		5 790

TAXE À PAYER

TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23)	14 871

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DE TIC

Y5	Remboursement de reliquat de TIC demandé (report de la ligne Y4)	0
28	TVA nette due (ligne TD – ligne X5)	14 871
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	14 871

MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP

TVA À L'IMPORTATION		Base	imposable
Opérations taxées	Importations (autres que les produits pétroliers)	Ligne A4 :	7 514
Taux normal 20 %		Ligne I1 :	7 514